

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Soutien aux éleveurs touchés par l'abattage de leur troupeau en raison de la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC)

Les premiers cas de DNC ont été détectés à partir du 20 juin 2025 en Sardaigne – une première dans l'Union européenne depuis la fin des années 2010, pour cette maladie apparue en Afrique au début du siècle dernier.

La DNC a été détectée en France, pour la première fois, le 29 juin 2025 en Savoie. La réponse apportée par les autorités est déterminée par la classification de cette maladie au niveau européen et chaque Etat membre met en place les mesures nécessaires à son éradication sur son sol (isolement, vaccination, abattage de tout ou partie des troupeaux touchés).

Dans les Pyrénées-Orientales, l'ensemble des mesures a été mise en place cumulées les unes aux autres.

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, associé aux éleveurs tient à rappeler, que l'élevage de montagne constitue une activité essentielle au maintien de l'attractivité du territoire et de ses paysages. Il faut savoir qu'un troupeau se construit année après année, favorisant son adaptation à un contexte lié au type de végétation, au milieu de montagne et au climat. L'abattage total réduit à néant le travail de sélection et de reproduction conduit par les éleveurs

pendant des décennies. Ainsi, malgré les indemnités prévues, l'élevage de montagne, de par la valeur patrimoniale de ces pratiques, va être grandement fragilisé à moyen terme, notamment par les difficultés de renouvellement du cheptel.

En tant que Parc naturel régional, il nous paraît essentiel d'imaginer des solutions à long terme. Les évolutions climatiques entraînent l'apparition de maladies non encore connues sur notre sol et l'abattage systématique rend plus fragiles les troupeaux moins aptes à s'adapter.

Aussi, le travail des éleveurs et le développement d'une immunité sont des éléments essentiels pour faire face aux enjeux à venir, notamment le climat et les maladies vectorielles.

Nous demandons à ce que les spécificités du pastoralisme sur notre territoire soient étudiées avec chercheurs, éleveurs, vétérinaires et instances concernées pour mettre en place une réponse graduée et adaptée, qui permette de déroger comme le prévoit le règlement européen, à l'abattage massif. Il laissera sans aucun doute des séquelles durables, humaines, animales et économiques pour l'élevage extensif et patrimonial de nos montagnes.

CONTACT PRESSE

Séverine ADROGUER

Directrice

Marion BROUSSE

chargée de mission communication

Téléphone: 04 68 04 97 60 /LD: 04 68 04 04 28

marion.brousse@parc-pyrenees-catalanes.fr

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

La Bastide, 66360 Olette

Tél. 04 68 04 97 60

<http://www.parc-pyrenees-catalanes.fr>